

NEWSLETTER de juillet 2018

Notre dernier évènement :

À La Rochelle Le 20 juillet 2018.

Cette rencontre a réunie 10 personnes, dont 6 membres du bureau.

Objectif de la réunion:

Réunion ayant pour but une présentation de l'association aux nouveaux membres potentiels de la région de La Rochelle.



Nous proposons un petit tour de table pour se présenter rapidement et dire nos attentes par rapport à cette réunion :

- Suite à l'invitation certains viennent car ont déjà eu connaissance des précédentes réunions
- D'autres viennent car envie de rencontrer des confrères et consœurs, sortir de la solitude pro
- Certains ayant été administrateurs de région au CFAI viennent dans une certaine continuité
- Ont envie d'éclaircir la lisibilité des architectes d'intérieur
- L'envie d'échanger entre confrères revient souvent, également échange de compétences...
- Quelques-uns en cours de création d'entreprises sont intéressés par des renseignements spécifiques liés au choix d'assurance, comptables...
- Les plus anciens ayant l'envie de transmettre leur connaissance aux plus jeunes...
- Et bien sûr une vraie volonté de fédérer les confrères autour du « pôle action »

- **Présentation du Pôle action en un mot : « RAYONNER » autour de nous !**

Certains ont connu les syndicats de région, les anciens architectes d'intérieur, et les moins jeunes, ont connu également les syndicats au niveau national, FNSAI, SAI... Bruno Dujardin fait un petit rappel aux jeunes arrivants, et il s'en suit des partages de souvenirs communs... avec les bons côtés et les moins bons côtés aussi !

Le Pôle action des architectes d'intérieur de la Nouvelle Aquitaine essayant de bien faire les choses, nous allons nous appuyer sur les bases offertes par le Pôle Action à l'origine de la création, le pôle de Lyon. Pour ceux qui ont déjà la Newsletter vous avez pu suivre l'évolution de cette région depuis un certain temps déjà.

Pour le Pôle action des architectes d'intérieur de la Nouvelle Aquitaine, les statuts sont déposés depuis peu, mais il existe enfin ! Les membres du bureau sont présentés à nouveau .

Les cotisations sont lancées à ce jour et ouvertes à tous les nouveaux membres qu'ils soient Architectes d'intérieur CFAI ou non. Explications complémentaires voir Bruno Dujardin Président. Il s'agit uniquement de frais de fonctionnement lié au frais de statuts de l'association, des frais comptables (un compte va être ouvert dans l'été), de frais d'assurance (obligatoire pour toutes réunions ou manifestations pro...) Et bientôt la création d'un site Web pour le Pôle Action National ! Une page avec les coordonnées de tous les pôles de chaque région.

Règlement de 120 € (à l'ordre de pôle action nouvelle Aquitaine) à envoyer au trésorier rapidement : Didier CHASSARY / Agence Archimade 19 10 rue du Général Cavaignac
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Planning des prochaines réunions, à noter pour l'année entière :

A savoir que l'année comptable suivra l'année scolaire, de juillet à septembre de l'année suivante.

Septembre : le 28/09/2018 à Angoulême (programme à définir)

Janvier : le 18/01/2019 à ? (lieu à définir)

Mars : le 29/03/2019 à ? (lieu à définir)

Juin : le 07/06/2019 à ? (lieu à définir)

Septembre : le 27/09/2019 à ? Assemblée Générale (lieu à définir)

Les actions et les évènements au niveau de la région « nouvelle aquitaine » se dérouleront 1 fois par trimestre, avec une thématique proposée à tous (en cours de proposition actuellement).

- Formation pro de groupe : logiciels de 3D / logiciels de rendu ...
- Formation autour des honoraires : comment valoriser son travail ? exemple ...
- Formation spécifique à la profession : Éclairagisme expliquée par un passionné ! exemple
- Visite de lieux extraordinaires (Domaine de Boisbuchet / fondation de design et architecture, Martell / fondation d'art contemporain en Charente... propositions et idées bienvenues !)

- Repérer les dates des prochains salons pro et y aller ensemble (covoiturage...) : Architect@work Nantes, Architect@work Paris, Maison & Objets, Equip'Hotel, Courtrai, Milan ? Franckfort...

Les actions et les évènements au niveau de chaque « ancienne région » se dérouleront 1 fois par mois, en fonction de chacun. Cela sera l'occasion de faire mieux connaissance et de partager des discussions plus pointues (voir ci-dessous). Un délégué de département (membre du bureau) organisera les réunions et se fera aider des confrères ou consœurs au niveau local.

- Visite de lieux intéressants (entreprises locales, savoir-faire unique...)
- Echanges autour de thèmes à définir (assurances pro, comptabilité, problèmes divers...)
- Se présenter un peu plus et partager un projet avec ses confrères et consœurs ...

Chaque « Pôle » (anciennes régions) informera le « Pôle Action » Nouvelle Aquitaine de ses réunions, ainsi chacun pourra participer aux réunions voisines s'il le souhaite.

Voici la suite des questionnements divers et variés (mais néanmoins intéressants !) de chacun :

- Calculer ses honoraires ? - TVA à 20% et 10% - Calculer un estimatif financier ?
- Choisir ses entreprises ? quelques éléments importants à savoir... - Comprendre les ERP, l'accessibilité... - Assurances pro ? dommage ouvrages ? protection juridique ? laquelle choisir ?
- Les aides de l'état pour les particuliers ? - Comprendre et bien utiliser le contrat CFAI (pour les membres CFAI uniquement) - Comment chacun aborde un nouveau projet ? comment s'améliorer, se remettre en question... - Comment anticiper les plus-values d'un chantier ? - Comment monter un dossier de certification pour le CFAI ? exemple de Suzie - Quelle prévoyance pour les jeunes ? retraite ? -..



Fin de réunion ce vendredi 20 juillet 2018 à 17h30... et retour en covoiturage pour certains. Merci ! Le compte rendu étant envoyé à la rentrée, je ne vous souhaite pas de bonnes vacances mais une belle rentrée ! Et bon courage à ceux qui n'ont pas pris de congés cet été !

RDV le vendredi 28 Septembre à Angoulême ! La suite du programme à venir...